

Mai 2017

Comptes annuels 2016 Electrabel SA : éléments marquants

Note de contexte

1. Le périmètre d'Electrabel SA

Il s'agit des comptes annuels d'Electrabel SA dont le périmètre ne se limite pas aux activités opérationnelles de production d'électricité et de vente d'électricité et de gaz en Belgique. En effet, Electrabel SA est une société qui dispose d'une part d'actifs corporels en Belgique générant son résultat d'exploitation et, d'autre part d'actifs financiers dans le domaine de l'énergie (des participations en Europe et au grand international) qui contribuent à ses résultats financiers.

2. Le compte de résultats 2016 (BGAAP)

<i>en M€</i>	2015	2015 PF ⁽²⁾	2016	Variance 2016 vs 2015 PF
Chiffre d'affaires	10 575	12 879	11 934	(945)
Production immobilisée	87	87	187	100
Autres produits d'exploitation ⁽¹⁾	606	359	231	(129)
Coût des ventes et des prestations ⁽¹⁾	(11 361)	(13 444)	(12 200)	1 244
Résultat d'exploitation non-récurrent ⁽¹⁾	(18)	(18)	(1 075)	(1 056)
Résultat d'exploitation	(112)	(137)	(923)	(786)
Résultat financier récurrent ⁽¹⁾	(41)	(24)	(128)	(104)
Résultat financier non-récurrent ⁽¹⁾	(1 217)	(1 217)	(117)	1 100
Résultat financier	(1 258)	(1 241)	(245)	995
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(1 369)	(1 378)	(1 168)	209
Impôts différés	8	8	8	
Impôts sur le résultat			(1)	(1)
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(1 361)	(1 369)	(1 162)	208
Prélèvement sur les / transferts aux réserves immunisées	16	16	48	32
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(1 345)	(1 353)	(1 113)	240

(1) Suite à un changement dans les normes comptables belges, le résultat exceptionnel est dorénavant intégré en résultat d'exploitation et en résultat financier pour les résultats de cession et les réductions de valeur. Le compte de résultats 2015 a aussi été retraité de ces effets -ci à des fins de comparabilité.

(2) Pro forma, post opérations de fusion par absorption d'ECS et d'EEI (décrites ci-avant), éliminations des transactions intragroupes et reconnaissance du goodwill d'ECS.

Electrabel SA termine 2016 avec une perte de -1,1 milliards €. Cette perte provient pour l'essentiel de la dégradation du **résultat d'exploitation qui résulte principalement de la révision des dotations aux provisions nucléaires.**

Le résultat financier s'est quant à lui amélioré suite à la forte croissance du résultat financier non-récurrent. Ceci s'explique en majeure partie par la plus-value réalisée sur la cession d'ORES ASSETS et celle réalisée dans le cadre de la fusion par absorption d'Energy Europe Invest.

Le résultat de l'exercice se compose de la façon suivante :

1) Le **résultat d'exploitation** d'Electrabel qui reflète ses activités opérationnelles en Belgique, s'élève à - **923 millions €**, soit une dégradation de - 786 millions € par rapport à 2015. Cette dégradation provient du résultat d'exploitation **non-récurrent**.

1. Le résultat d'exploitation non-récurrent a été fortement impacté par la révision des provisions nucléaires et notamment du passage du taux d'actualisation de 4,8% à 4,2% en 2016.
2. Cet impact est partiellement compensé par la nette amélioration du taux de disponibilité du parc nucléaire qui s'élevait en 2016 à 83% et donc du résultat d'exploitation récurrent (redémarrage de Doel 3 et Tihange 2 en décembre 2015 ainsi que la prolongation de Doel 1 et 2). Cependant, le résultat d'exploitation reste impacté par un contexte de marché toujours sous pression. Les prix de marché sont, malgré un rebond depuis mi-2016, encore à un niveau trop faible pour couvrir l'entièreté des charges qui incombent aux unités de production.
3. Grâce au dynamisme des équipes de vente, à une offre de produits et services concurrentielle et innovante, Electrabel maintient, depuis 4 ans maintenant, ses parts de marché (43% en gaz et 46% électricité).
4. Les efforts de performance dans les domaines opérationnels ont été poursuivis avec succès tout au long de 2016.

2) Le **résultat financier (- 245 millions €)** est en forte amélioration par rapport à 2015 (+ 995 millions €) du fait de la forte croissance du résultat financier **non-récurrent** qui s'explique en majeure partie par les plus-values susmentionnées.

Ce résultat financier est néanmoins impacté par les réductions de valeur et les provisions pour recapitalisation (-1296 millions €) d'actifs européens (unités de charbon de Rotterdam et Polaniec et certaines unités gaz au Pays-Bas).

3. Taxes et impôts

L'exercice se clôturant par une perte, la base taxable au titre de l'impôt des sociétés est nulle.

Electrabel reste malgré cela un contribuable important en Belgique. En 2016, Electrabel a payé près de **212 millions €** au titre de contribution nucléaire, redevance liée à la prolongation de durée de vie de Doel 1 et 2 et diverses taxes d'exploitation.

4. Conclusions

L'année 2016 se clôture par une perte de -1,1 milliard € qui provient pour l'essentiel du résultat d'exploitation non-récurrent suite à la révision des dotations pour provisions nucléaires. Cet impact négatif n'est que partiellement compensé par le résultat d'exploitation récurrent qui découle d'un taux de disponibilité du parc nucléaire beaucoup plus élevé que l'année précédente (83%).

Le résultat financier est quant à lui influencé positivement par des plus-values réalisées en 2016.

Dans un contexte toujours très concurrentiel, Engie Electrabel maintient ses parts de marché depuis 4 années consécutives, grâce à des prix compétitifs, à une qualité de service à la clientèle reconnue et à l'élargissement de la gamme de produits et services dans un contexte de transition énergétique.

2016 fut la première année d'implémentation de la nouvelle organisation du Groupe ENGIE en 24 Business Units dont le but est de renforcer l'ancrage territorial des activités et d'être plus proche du client. Cette nouvelle organisation a permis de développer des solutions innovantes et intégrées, notamment pour les clients B2B, grâce aux synergies créées entre les entités « Energie » et « Services » en Belgique. L'ambition est de continuer sur cette voie et de renforcer dans les mois à venir ces synergies au bénéfice du client.

Dans un contexte encore sous pression, l'entreprise a pris des mesures de réduction de coûts qui doivent lui permettre de se transformer et de rester le leader belge de l'énergie. Ces mesures s'inscrivent dans le plan LEAN qui est mené globalement par le Groupe ENGIE.

Les perspectives d'évolution du résultat d'exploitation restent négatives. Deux ajustements additionnels des provisions nucléaires sont en effet attendues en 2017 et 2018 et les prix de marché restent encore à des niveaux trop bas pour couvrir l'entièreté des charges qui incombent aux unités de production. Electrabel entend rester un acteur économique et industriel de référence en Belgique. Pour cela, l'entreprise insiste sur le besoin d'adapter le cadre réglementaire, en particulier le besoin urgent d'un mécanisme adéquat de rémunération de capacité pour assurer la viabilité économique des unités de production et la sécurité d'approvisionnement du pays.